

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



*Bureau de développement
des télécommunications*

T E L E F A X

Place des Nations
CH-1211 Geneva 20
SUISSE

Telephone +41 22 730 51 1
Telefax Gr3: +41 22 733 72 5
Gr4: +41 22 730 65 0

Date: 4 février 2009

Page 1/

Réf.: BDT/LSE/ DM-107

A: Administrations des Etats Membres de l'UIT
Directeurs généraux des organismes
de réglementation des télécommunications
Membres du Secteur UIT-D

Fax:

Pour répondre:

Contact: Cosmas Zavazava, Chef, Pays les moins avancés,
petits Etats insulaires en développement et
télécommunications d'urgence

A. élec.: cosmas.zavazava@itu.int

Fax: +41 22 730 5484 Tél.: +41 22 730 5447

Objet: *Atelier sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la gestion des catastrophes, Dakar (Sénégal), 10-12 mars 2009*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter des experts de votre pays à participer à l'atelier sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la gestion des catastrophes, qui aura lieu à Dakar (Sénégal), à l'hôtel Teranga. Cette rencontre est organisée conjointement par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP).

Cet atelier, qui est organisé dans le cadre du Programme 6 du Bureau de développement des télécommunications (Pays les moins avancés, petits Etats insulaires en développement et télécommunications d'urgence), se tiendra dans le contexte de l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des catastrophes qui frappent l'ensemble de la planète, en raison, entre autres facteurs, des changements climatiques. Lorsque ces catastrophes surviennent, dans la plupart des cas, les infrastructures de télécommunication sont partiellement ou totalement détruites, ce qui complique la tâche des secouristes, voire la rend impossible, lorsqu'ils doivent coordonner des problèmes logistiques complexes et assurer le bon acheminement des opérations de sauvetage et de secours, par exemple repérer les survivants, déterminer le nombre de blessés ou de morts, ainsi que le nombre de personnes ayant besoin de soins médicaux ou de moyens de transport pour pouvoir être acheminées vers des établissements médicaux. Les participants à cet atelier traiteront de questions de politiques, de réglementation et de technologies en rapport avec les télécommunications d'urgence avant, pendant et après les catastrophes.

Vous trouverez ci-joint un avant-programme, une note d'information, un formulaire de demande de bourse et un formulaire d'inscription. Vous voudrez bien renvoyer le formulaire d'inscription, dûment rempli, à l'UIT, dès que possible pour faciliter les préparatifs. Je vous informe que l'UIT met à disposition un petit nombre de bourses, réservées aux participants des pays les moins avancés et des pays à faible revenu admis à en bénéficier. Les demandes de bourse, dûment remplies, doivent parvenir à l'UIT avant le 15 février 2009.

Pour obtenir de plus amples informations sur cet atelier, vous êtes invités à consulter notre site web:
www.itu.int/ITU-D/emergencytelecoms/events.

J'espère que nous pourrons compter sur la précieuse contribution des experts et ne doute pas que les participants à cet atelier sauront élaborer des stratégies concrètes qui permettront d'assurer une protection efficace contre les catastrophes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Sami Al Basheer Al Morshid
Directeur

Annexes: Projet d'ordre du jour
 Formulaire d'inscription
 Note d'information
 Formulaire de demande de bourse